

L'information diffusée via le réseau EWS est en premier lieu destinée à tous les professionnels du secteur socio-sanitaire qui entrent en contact avec des usagers de drogues. Cette information est destinée à être diffusée auprès de leur public d'usagers de drogues mais n'est pas destinée à une diffusion dans les médias.

DRUGS - EARLY WARNING SYSTEM - SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

➤ Un décès suite à la consommation d'une poudre contenant de la cocaïne et un dérivé du fentanyl

Dans le cadre du système d'Alerte Précoce (Early Warning System – EWS), l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP) nous a informés de la survenue **en Flandre** du décès d'un jeune homme faisant suite à la consommation d'une **poudre** contenant une faible quantité de **cocaïne** ainsi qu'une quantité importante d'un dérivé du fentanyl (**methoxyacetylfentanyl**).

A ce stade, l'enquête ne permet pas de préciser si la victime a acheté cette poudre auprès d'un dealer ou sur Internet, ni si elle en connaissait la composition. Néanmoins, l'usager n'était pas connu pour être consommateur d'opioïdes, ce qui laisse présager qu'il s'attendait à consommer de la cocaïne.

Nous n'avons pas la certitude que cette poudre circule actuellement sur le marché noir en Belgique, mais on ne peut l'exclure.

Le methoxyacetylfentanyl est un dérivé de l'acetylfentanyl, lui-même **analogue du fentanyl** (au même titre que l'ocfentanil et l'acrylfentanyl, qui ont fait l'objet d'une alerte en mai 2017). Ces substances sont des analgésiques **50 à 100 fois plus puissants que la morphine**. Elles sont donc actives à des doses infimes (inférieures à 1 milligramme), ce qui augmente fortement le risque de surdose. Elles doivent être manipulées avec précaution, en raison du risque d'intoxication involontaire.

Ces substances ont été utilisées il y a plusieurs décennies dans un contexte de recherche et sont réapparues récemment sur le marché des nouveaux produits de synthèse (NPS), comme alternatives aux opiacés illégaux classiques (héroïne, morphine). Ces substances sont interdites en Belgique sur base de l'arrêté royal publié le 26 septembre 2017.

Lorsqu'elles sont consommées en quantité excessive ou en combinaison avec d'autres déprimeurs (héroïne, alcool, benzodiazépines, etc.), les opioïdes de synthèse sont susceptibles de provoquer une **dépression respiratoire** pouvant conduire au **décès** de l'usager.

L'administration de **naloxone** est le seul antidote efficace en cas d'overdose (plusieurs administrations ainsi qu'une assistance respiratoire sont à prévoir, en raison de la puissance de ces molécules).

CONSEILS DE REDUCTION DES RISQUES POUR LES CONSOMMATEURS

1. Si vous achetez une substance psychoactive en rue ou en discothèque, soyez prudent car des NPS circulent parfois sur le **marché noir** des drogues classiques. Il vaut donc toujours mieux commencer par une **quantité largement inférieure** à la dose habituelle, ou faire tester la composition de votre produite (voir conseil 3).
2. Si vous achetez un produit sur Internet ou sur le Darknet, ne prenez pas pour argent comptant ce qui est mentionné sur le site de vente. Renseignez-vous sur la **fiabilité du site ou du vendeur**, tout en restant critique et prudent même en cas d'avis positifs. Ces produits sont commercialisés **sans normes de contrôle sanitaire** (produits inconnus et non-testés, dosage approximatif et variable suivant les lots, risque d'erreurs d'étiquetage, etc.).
3. Le moyen le plus sûr de réduire les risques consiste à tester la composition des produits avant de les consommer. Pour plus d'informations, adressez-vous au **service de testing** de l'asbl Modus Vivendi, situé au lieu d'accueil Modus Fiesta à Bruxelles, 130 rue Van Artevelde (permanence testing anonyme tous les vendredis de 18h30 à 21h30). Pour plus d'informations : www.modusvivendi-be.org). Des tests rapides à usage unique peuvent aussi être achetés dans le commerce (en ligne) afin d'être utilisés par vos soins, mais ils ne permettent pas d'estimer la concentration du produit. Certains pays limitrophes proposent également des services de testing. Pour plus d'informations : Psychoactif.org.
4. Dans le cas des NPS, informez-vous au préalable sur les effets et le dosage de la substance que vous avez l'intention de consommer via les **forums spécialisés** tels que Psychonaut.fr, Psychoactif.org ou encore Erowid.org.
5. Effectuez votre dosage en utilisant une **balance de précision** (en milligrammes) et si possible la méthode de **dilution volumétrique**. Ces substances ne se dosent pas de manière approximative et certaines d'entre elles peuvent être mortelles à partir de quelques milligrammes ! Evitez donc les dosages approximatifs « à la pointe du couteau ».
6. Nous vous conseillons de faire au préalable un **test allergique** en consommant une dose infime du produit. Vous pourrez ainsi vous assurer que votre corps n'est pas allergique à cette substance. Ensuite, augmentez la dose progressivement.
7. Ne consommez pas de NPS avec d'**autres substances**, y compris l'alcool et les médicaments, en raison du **risque d'interaction**.
8. **Éviter de sniffer** les NPS car ils agressent les muqueuses nasales et parce que les effets surviennent de manière très brusque. Mieux vaut les consommer par voie orale en « parachute ».
9. Ne consommez pas ces substances de manière régulière car les **effets** de la prise répétée sont généralement **inconnus**.
10. Veillez à ne **jamais consommer seul** afin que quelqu'un puisse vous aider en cas de problème.

EN CAS DE MALAISE :

- ✓ Appelez d'urgence les secours: formez le n°100 (numéro d'appel d'urgence en Belgique) ou le 112 (numéro d'appel d'urgence en Europe).
- ✓ Décrivez exactement ce que la personne a consommé: soyez rassuré, les équipes médicales travaillent dans la confidentialité et le respect du secret professionnel, sans risque de poursuites judiciaires.
- ✓ Décrivez l'état de la personne comme suit: est-elle consciente ou inconsciente? Respire-t-elle ou non? Son cœur bat-il ou non?

Pour toute question sur cette alerte, contactez Eurotox : info@eurotox.org

Pour **recevoir nos alertes** directement par email ou les consulter sur notre site Internet : www.eurotox.org

Pour toute question relative à votre consommation, contactez anonymement **Infor-Drogues** au **02/227.52.52** ou via l'e-permanence : www.infordrogues.be